

Fédération Sportive & Gymnique du Travail

Commission Régionale de Cyclisme

PUBLICATION DE COURSE

Date de l'épreuve: 4 Novembre 2017

Lieu: Muhlbach sur Munster

CYCLO-CROSS du MBC

ORGANISATEUR: Munster Bike Club

COUREURS ADMIS: Licenciés FSGT et non-licenciés, voir le règlement plus bas.

ENGAGEMENTS: A faire parvenir pour le 31 **Octobre 2017** à : Marc HOLDER

18 rue du réservoir 68380 BREITENBACH

Les engagements ne seront effectifs que si le règlement est joint (pas d'engagements par téléphone).

INSCRIPTIONS SUR PLACE + DOSSARDS : à partir de 12h00 (clôture ½ h avant le départ des courses)

Caution pour les dossards : la licence ou 2 €.

DROITS D'ENGAGEMENT : Licenciés FSGT : 5 € par chèque, sur place 8 €

Non licenciés + FFC : 10 €

<u>DEPART ET ARRIVEE</u>: Club house du stade de foot.

Horaires	Catégories	Durée
13h00	Poussins $(g + f)$	7mn
13h00	Pupilles (g + f)	10mn
13h20	Benjamins (g+f)	15mn
13h45	Minimes $(g + f)$	20mn
14h15	Cadets Dames SV4 et Anciens	30mn
15h15	Juniors Seniors Vétérans	45mn

REGLEMENT: de la Commission Régionale de Cyclisme FSGT d'Alsace - Port du casque rigide obligatoire.

CONTRÔLE MEDICAL: vestiaire club house foot Muhlbach (équipé de douche et WC individuel).

COMMISSAIRES: Désignés par la Commission régionale de cyclisme FSGT d'Alsace.

REMISE DES PRIX : Sur place 30 à 45 mn après l'arrivée de la dernière course.

Participation aux épreuves de cyclo-cross

Les épreuves sont ouvertes aux licenciés FSGT, ainsi qu'aux non licenciés et aux licenciés d'autres fédérations sportives, à l'exception des licenciés FFC de 1^{ère} catégorie et ceux totalisant plus de 200 points au classement national FFC établi en septembre 2017.

Les non licenciés FSGT et FFC devront présenter un certificat médical daté de moins d'un an autorisant la pratique du cyclisme de compétition.